

Fiche de poste Auxiliaire de vie

Secteur de Marne la Vallée (77) Seine et marne NORD et EST

Qualification requise : BEP carrière Sanitaire et Sociale, Diplôme DEAVS/ AVS

Missions :

- L'auxiliaire de vie intervient auprès des personnes dont l'état nécessite une aide accrue dans les actes ordinaires de la vie courante.
- Elle agit ponctuellement pour la toilette, les courses, les repas, le coucher.
- Elle peut être présente au domicile dès 6 heures 30 et revenir à 22 heures.
- Elle assume aussi un rôle social important pour la personne malade.
- L'auxiliaire de vie est aussi une aide aux aidants. Sa présence permet, par exemple, au conjoint de vaquer à d'autres occupations, pendant une heure ou deux.
- L'auxiliaire de vie est également en charge de l'ensemble des tâches ménagères et de l'entretien du cadre de vie des clients.

Degré d'Autonomie dans ses missions : L'auxiliaire de vie est totalement autonome dans ses fonctions quotidiennes. Un suivi de ses prestations est toutefois effectué par le responsable de secteur ou le directeur d'agence régulièrement.

Contraintes et difficultés du poste : Horaires décalées et souvent contraignantes. Travail possible également le weekend end. Travail nécessitant une bonne condition physique, un bon relationnel avec le public et une assiduité dans l'exécution des tâches.

Envoyer votre candidature par mail : emploi.vie-economique@mairie-lognes.fr